

**ASSEMBLÉE NATIONALE**6 septembre 2006

---

ÉNERGIE - (n° 3201)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENTS**

N° 137579 à 137610

présentés par  
M. Brottes  
et 31 membres du groupe Socialiste

-----  
**ARTICLE 10**

Compléter l'alinéa 4 de cet article par la phrase suivante :

« Cette action spécifique permet notamment au ministre de s'opposer à toute cession d'actif de l'entreprise dans le secteur du gaz, de l'électricité ou des réseaux de chaleur ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'une des rares justifications avancées à la privatisation de Gaz de France est celle de la « puissance d'achat » d'un groupe associant Gaz de France et Suez.

Cette argumentation est en contradiction avec celle qui avait été avancée pour justifier une stratégie de « stand alone » pour GDF, et refuser un rapprochement avec EDF.

En réalité, on peut douter de la capacité du groupe ainsi constitué à négocier de meilleurs tarifs d'approvisionnement au niveau international, notamment en comparaison des capacités de négociation d'un groupe détenu directement par l'État Français.

Par ailleurs, les premiers éléments connus des griefs adressés par la Commission européenne indiquent que pourraient être exigées des cessions importantes d'actifs précisément dans le secteur du gaz.

La « puissance d'achat » du groupe ne serait ainsi même pas égale à la somme des capacités actuelles des deux groupes Suez et GDF.

Les déclarations des dirigeants des deux entreprises quant à la possibilité, *in fine*, d'accepter de telles cessions ne sont guère rassurantes à cet égard.

Il convient donc d'assurer a minima une capacité pour l'État de s'opposer à des cessions allant à l'encontre de l'intérêt des usagers.

---

Ces amendements identiques ont été déposés par 32 membres du groupe Socialiste :

Adt n° 137579 de M. Brottes  
Adt n° 137580 de M. Bataille  
Adt n° 137581 de M. Gaubert  
Adt n° 137582 de M. Ducout  
Adt n° 137583 de M. Le Déaut  
Adt n° 137584 de M. Habib  
Adt n° 137585 de M. Migaud  
Adt n° 137586 de M. Bonrepaux  
Adt n° 137587 de M. Aubron  
Adt n° 137588 de M. Balligand  
Adt n° 137589 de M. Bascou  
Adt n° 137590 de M. Besson  
Adt n° 137591 de M. Bono  
Adt n° 137592 de M. Cohen  
Adt n° 137593 de Mme Darciaux  
Adt n° 137594 de M. Dehoux  
Adt n° 137595 de M. Dosé  
Adt n° 137596 de M. Dumas  
Adt n° 137597 de M. Dumont  
Adt n° 137598 de M. Emmanuelli  
Adt n° 137599 de Mme Gaillard  
Adt n° 137600 de Mme Génisson  
Adt n° 137601 de M. Gorce  
Adt n° 137602 de M. Gouriou  
Adt n° 137603 de M. Jung  
Adt n° 137604 de M. Lambert  
Adt n° 137605 de M. Launay  
Adt n° 137606 de Mme Lebranchu  
Adt n° 137607 de M. Nayrou  
Adt n° 137608 de Mme Saugues  
Adt n° 137609 de M. Tourtelier  
Adt n° 137610 de M. Vergnier